

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1169 promulguant le décret n° 53-841 du 11 septembre 1953 qui modifie le décret et du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer.

n° 1169

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 septembre 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 53-841 du 11 septembre 1953 portant modification du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 53-841 du 11 septembre 1953 qui modifie le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer. Art.2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.